

Lafrançaise

Bulletin municipal

Mai 2016





Mairie de Lafrançaise

Horaires : du lundi au vendredi
08h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00

Tél. : 05.63.26.48.48

Site web : www.lafrancaise.fr

Courriel : mairie-lafrancaise@info82.com

Fax : 05.63.65.94.65

Réalisation : commission Communication du conseil municipal.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques sur ce bulletin municipal et vos suggestions pour les prochains.



Sommaire

Le mot du maire	p. 1
Budget communal et fiscalité	p. 3
Les projets, les travaux de la mairie	p. 7
Etude urbaine et PLU	p. 8
Les travaux réalisés et en cours	p. 9
Action sociale et santé	p. 13
Développement économique	p. 14
Vie associative	p. 15
Espace d'expression du groupe minoritaire	p. 15
Démocratie locale, vie citoyenne	p. 16
L'actualité du CMJ	p. 17
Culture	p. 19
Commémoration du 11 novembre	p. 20
Protection et valorisation du patrimoine	p. 21
La Vallée des loisirs	p. 22
Entretien des espaces communaux : faucardage	p. 23
Entretien des espaces communaux : désherbage	p. 24
Espaces verts, aménagements paysagers et fleurissement	p. 25
Informations diverses	p. 26
L'espace des associations	p. 27
Etat-civil	p. 28
Calendrier de la commune	p. 28
Dates des manifestations associatives	p. 29

Le mot du maire

Lafrançaisaines, Lafrançaisains,

L'équipe municipale et moi-même sommes ravis de vous présenter ce nouveau bulletin municipal. C'est pour nous l'occasion de faire le bilan des projets portés pendant l'année écoulée et d'évoquer ensemble ceux à venir.

Construire un budget, faire des choix, décider d'orientations claires et inscrites sur le long terme ne sont pas choses faciles. Mais conformément à nos engagements de campagnes, nous gardons le cap avec un programme ambitieux, réaliste et cohérent. **Notre fiscalité est encore cette année maîtrisée et juste**, marquée par une légère hausse des taux (1%). Cette hausse ne compense pas totalement les baisses des dotations de l'Etat en fonctionnement, mais notre souci de rigueur et de rationalisation des coûts de fonctionnement nous permet de peu impacter la fiscalité et de poursuivre malgré tout notre politique d'investissement notamment par l'autofinancement.

L'année 2015 est notre première année de plein exercice. **Les projets réalisés ou engagés ont été nombreux**, même s'ils ne sont pas encore toujours visibles: Etude urbaine pour la réhabilitation du bourg (toujours en cours), nombreux travaux d'assainissement, de voirie, rénovation d'une classe de maternelle et insonorisation de la cantine ainsi que de la salle d'éveil à l'école J.B Ver-Dolto, sécurisation de bâtiments, dissimulation des réseaux à Camparnaud, achat de terrains pour la future salle des fêtes et à la Zone Artisanale (étalé sur 2 ans), parcours accrobranche et aménagement d'un espace pique-nique à la Vallée des loisirs, espace jeu de la place Rémi-Cornet, aménagement de la salle de réunion au foyer de Lunel... **Cette liste n'est pas exhaustive** (voir pages intérieures) ; **elle doit être complétée par tout un travail qui, s'il ne se voit pas forcément, est essentiel à la vie d'une commune:** prise en compte des problèmes du quotidien des habitants, politique éducative dynamique, création d'un agenda d'accessibilité, du Plan Communal de Sauvegarde, relations

avec les associations, les commerçants et les entreprises.

Cette année encore nous avons tout mis en œuvre pour poursuivre la concertation avec vous, que ce soit à travers les conseils de citoyens, les visites de quartiers, les rendez-vous liés à l'étude urbaine et tous ceux qui, au quotidien, en mairie ou ailleurs, vous ont permis de dialoguer avec les élus. Il nous semble essentiel en cette période de défiance et de doute de travailler à la consolidation des relations humaines et des échanges notamment sur le quotidien.

Nous sommes conscients des inquiétudes que beaucoup d'entre vous partagent sur l'avenir, en particulier sur la vie des commerces à Lafrançaise. Quelques fermetures ces dernières semaines ont accentué le sentiment d'une période sombre. Mais les contacts avec des porteurs de projet sont nombreux et certains sont sur le point d'aboutir. Nous pensons également que la redynamisation des commerces passe par cette requalification du bourg sur laquelle nous travaillons dans le cadre de l'Etude urbaine. La rue Mary-Lafon va être dans un avenir proche le premier espace repris redonnant à cet espace public une fonctionnalité et un cadre plus en lien avec les attentes des usagers et des commerçants.

L'année 2016 va être marquée par des travaux plus conséquents, résultats aussi des exercices budgétaires précédents. La **réhabilitation complète de la mairie** en est le premier exemple. Nous avons maintes fois expliqué les raisons de ces travaux, initialement engagés par l'ancienne municipalité mais qui ne comprenaient que des reprises partielles et discutables du bâtiment. Conformément à nos engagements de mener à bien des projets envisagés dans leur globalité, en intégrant dans notre démarche tous les aspects nécessaires à ce type de travaux (économie d'énergie, accessibilité, qualité du service, prise en compte architecturale) et en évitant de faire du rapiécage, nous avons œuvré de-

Le mot du maire

puis plus d'un an et demi à la recherche de subventions (59% du montant HT des travaux) et à la création d'un programme qui permettent à la commune de se doter d'un outil moderne et efficace pour les 40 prochaines années. Nous pouvons être satisfaits que des entreprises locales aient été retenues pour exécuter les travaux, et ce pour 57% du montant des travaux. Enfin, toutes les options ont été étudiées pour le déplacement temporaire de la mairie. Le format retenu (modulaires) est le seul qui soit en capacité de répondre à toutes les exigences de sécurité et d'accessibilité.

Mais la mairie n'est que le premier élément du plan de travaux pour l'année 2016. La **dépose des voûtes de l'église St Georges** prévue à l'automne dernier avait dû être repoussée car le coût était supérieur aux prévisions initiales. Les dossiers sont maintenant prêts et les travaux vont rapidement commencer. De plus, **la reprise de l'éclairage public de Camparnaud, la remise en état du terrain de foot à côté de la salle 20x30, la première phase de réfection du vestiaire de foot de Lafrançaise ou encore la reprise du hall d'accès et de l'ascenseur de la Maison de retraite** viendront compléter ce plan. Enfin, la création d'un **terrain multi-sport à la Vallée des Loisirs**, portée par le Conseil Municipal Jeunes, permettra de développer encore l'offre de ce site remarquable.

Parce que diriger, c'est prévoir, nous poursuivons également le travail d'analyse et de prospective des évolutions de notre territoire. Cela passe par **l'Etude urbaine**, essentielle à nos yeux pour éviter le risque de travaux morcelés, pouvant manquer de cohérence et parfois de pertinence, pour rechercher les meilleurs financements et pour œuvrer en concertation avec tous. Nous sommes maintenant à la phase de rédaction de fiches actions qui deviendront de véritables outils au service des travaux à venir. Celles-ci font par exemple ressortir l'urgence de la réhabilitation de certains espaces comme la rue Mary-Lafon ou le Faubourg

du Moulin à Vent. De même, les lois Grenelle II et ALUR nous obligent à revoir notre **Plan Local d'Urbanisme**. Une révision générale a été votée en décembre dernier et a ouvert une période de 21 mois durant laquelle nous serons appelés à nous rencontrer pour échanger sur les choix à porter en matière d'urbanisme (voir encadré p. 8). Lier ces deux études nous permet d'avoir une vision d'ensemble de ce que nous voulons pour notre territoire dans un avenir proche. D'ailleurs, notre démarche a été valorisée par les services de l'Etat.

Enfin, **à l'échelle intercommunale**, nous avons des motifs de satisfaction. Le projet de santé et la **Maison de Santé Pluridisciplinaire** avancent à grands pas et nous avons obtenu un dénouement favorable quant aux évolutions territoriales imposées par la loi NOTRe. En effet, le schéma défendu et porté par vos élus a été validé lors de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale le 18 mars dernier. **Un nouveau territoire va naître le 1^{er} janvier 2017** portant notre intercommunalité à 11 communes (Barry-d'Islemade, L'Honor-de-Cos, Labarthe, Labastide-du-Temple, Lafrançaise, Les Barthes, Montastruc, Piquecos, Puycornet, Vazerac) et 10750 habitants. Grâce à cela, nous pourrons continuer à travailler à une échelle humaine, sur un territoire rural et dynamique, au plus près de vos besoins, à votre service.

Conscients que l'année écoulée n'a pas été des plus faciles, marquée par une violence et des inquiétudes trop fortes, nous formulons le souhait que le meilleur soit devant nous et mettrons tout en œuvre à notre niveau pour y parvenir.

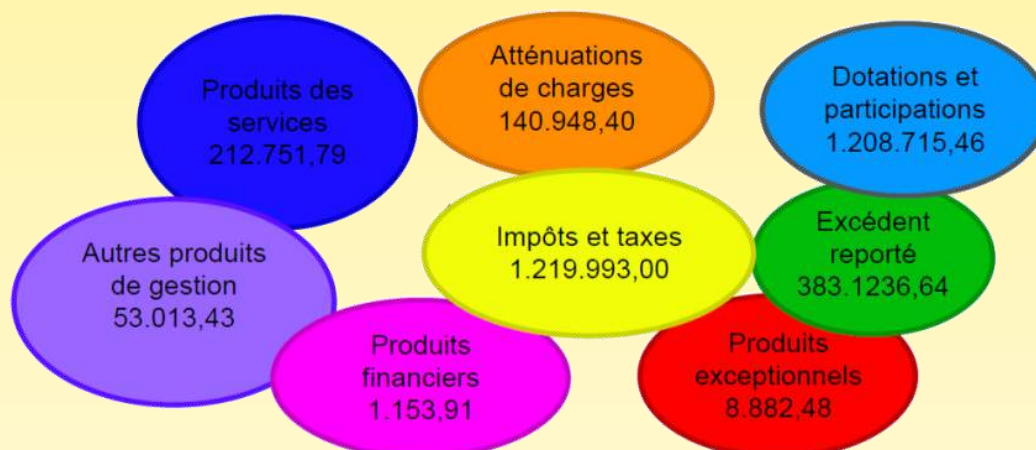
Avec tout notre dévouement.

Thierry DELBREIL et l'Equipe municipale

Budget communal et fiscalité

Résultats financiers 2015—Les recettes de fonctionnement

Prévisions de recettes :	3.125.743,00 €
Réalisations de recettes :	3.220.468,71 €



En recettes de fonctionnement, les deux postes les plus importants restent les dotations versées par l'Etat et la rubrique impôts et taxes.

Sur l'année 2015, la baisse de la dotation forfaitaire versée par l'Etat (- 47.773 €) a été pour partie compensée par la dotation de solidarité rurale (+ 31.272 €)

Au 31 décembre 2015, la commune affiche un excédent de fonctionnement de **712.372,06 €**.

322.621 € seront affectés à l'investissement pour financer les engagements pris et autofinancer certaines dépenses de 2016.

Résultats financiers 2015—Les recettes d'investissement

Prévisions de recettes :	1.075.135,00 €
Réalisations de recettes :	722.071,57 €

Les lignes de recettes :

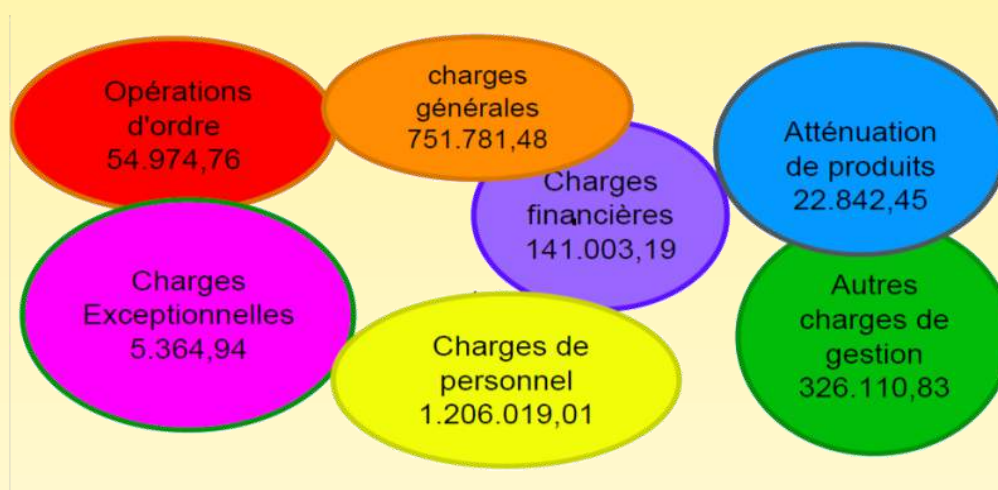
L'emprunt :	300.000,00 €
Les subventions :	43.334,90 €
Le reversement TVA :	57.211,41 €
Le prélèvement du fonctionnement :	235.439,00 €
Les amortissements :	31.121,50 €

Au 31 décembre 2015, la commune affiche un excédent d'investissement de **26.303,31 €**.

Budget communal et fiscalité

Résultats financiers 2015—Les dépenses de fonctionnement

Prévisions de dépenses :	3.125.743,00 €
Réalisations de dépenses :	2.508.096,65 €



Les 2 principaux postes de dépenses restent les charges à caractère général et les charges de personnel. La priorité pour financer l'investissement et permettre l'autofinancement passe par la réduction des charges de fonctionnement.

C'est ainsi qu'en 2015 un travail de fond, ligne par ligne, facture par facture, a été commencé afin d'optimiser notre résultat. Par exemple, les lignes budgétaires de consommation d'eau et d'abonnements des compteurs sont à l'étude avec Véolia. De même, une réflexion est faite sur l'éclairage public et les consommations d'électricité.

Résultats financiers 2015—L'investissement

Prévisions de dépenses :	1.075.135,00 €
Réalisations de dépenses :	699.386,85 €

Les principales lignes de programme :

Acquisitions de terrains, frais notariés :	95.858,67 €
Les écoles, le gymnase :	21.142,82 €
Les églises :	22.617,81 €
La vallée des loisirs, la piscine :	32.786,05 €
La voirie, les places, l'aménagement du bourg :	71.671,85 €
Le matériel :	56.441,34 €
La dette :	361.050,28 €
La mairie :	3.522 €

Budget communal et fiscalité

Toujours dans un esprit de **rigueur** et avec l'obligation d'**équilibre**, le budget de la commune se veut **ambitieux** de part ses décisions et ses projets.

Budget de fonctionnement : **3.085.720€** (2015 : 3.125.743€)

En résumé :

Recettes de fonctionnement

Le chapitre des dotations versées par l'Etat est en diminution de 61.416€.

Le conseil Municipal à la majorité a voté une augmentation des taux de 1% de la fiscalité permettant ainsi de limiter une perte des ressources.

Dépenses de fonctionnement

Le principal poste (charges de personnel) est en diminution car les agents partant à la retraite ne seront pas remplacés en totalité.

362.722€ sont ainsi dégagés du fonctionnement pour abonder la section d'investissement soit +39.801€ par rapport à l'année précédente.

Budget d'investissement : **1.603.766€** (2015 : 1.075.135€)

La programmation 2016 (voir tableau page suivante) a demandé tout au long de l'année 2015 l'élaboration de dossiers de demande de subventions afin d'alléger la participation des Lafrançaisains par l'aide des institutionnels (Etat, Région, Conseil départemental,...).

C'est un important travail de mise en œuvre porté par les élus et réalisé par notre nouvelle Directrice Générale des Services : Olivia Dupaty.

Les banques pratiquant des taux historiquement bas à l'heure actuelle, la commission Finances à l'**unanimité de ses membres** (groupe minoritaire compris) a acté pour une augmentation de l'emprunt à hauteur de 450.000€ .

Budget communal et fiscalité

La programmation 2016

Programmes	Coût de l'opération	Subventions	Autofinancement	Emprunt
Terrain route de Molières (solde)	69.242		12.586 (cession)	56.656
Terrain Zone artisanale (solde)	58.600			58.600
Plan Local Urbanisme	43.000			43.000
Mairie	400.000	266.123	103.794	30.083
Eglise de Lafrançaise (dépose des voûtes)	101.000	21.000		80.000
Eclairage Camparnaud	18.000			18.000
Terrain Multisport (Vallée loisirs)	60.000	20.000		40.000
Vestiaires foot (1 ^{ère} tranche)	18.000	2.997		15.003
Remise état terrain foot à côté salle 20x30	15.800	7.870		7.930
Vitraux église Lapeyrouse	4.200	3.472		728
Divers : bâtiments, voirie, matériel.	100.000			100.000
Total	887.842	321.462	116.380	450.000

Les projets, les travaux de la mairie

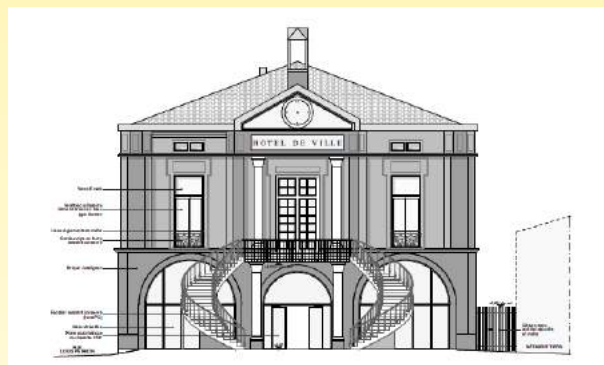
Pour rappel, les principaux dossiers en cours :

Les terrains : Terrain Zone artisanale + frais
Coût : 68.600€ ; autofinancement: 10.000€ ; emprunt : 58.600€
Terrain route de Molières
Coût : 139.919€ ; autofinancement : 23.727€, emprunt : 116.192€

Les vestiaires du foot (datent des années 1960, aucune rénovation majeure).
Estimation des travaux suite à étude : 68.000€ HT
Phase 1/ 2016 : remise normes douches, isolation, séparation vestiaires H/F : 18.000€ HT
Phase 2/2017 : toiture, zinguerie, protection du site : 30.000€ HT
Phase 3/2018 : travaux accessibilité, espace privé arbitres : 20.000€ HT

L'église : Première phase : dépose des voûtes.
Coût : 150.000€
Subvention : 21.000€
Autofinancement : 49.000€
Emprunt : 80.000€

Mairie : Coût total des travaux HT : 580.000€
Subventions obtenues à ce jour : 319.616€
Autofinancement : 187.280€
Emprunt : 73.104€



Les travaux de la mairie de Lafrançaise commencent. Ils sont nécessaires. Ce bâtiment, maison de tous et pour tous, cœur de notre démocratie locale et élément majeur de notre patrimoine, a vieilli. Construit il y a plus d'un siècle, il n'avait en effet pratiquement pas connu d'amélioration depuis les années 80.

Des travaux avaient déjà été envisagés et budgétisés par l'ancienne municipalité. Le respect des normes d'accessibilité, des nouvelles réglementations (et tout d'abord du Code du travail), la nécessité de répondre aux missions toujours plus nombreuses des services municipaux, ainsi que notre volonté d'améliorer l'accueil des citoyens et la qualité énergétique des bâtiments communaux, conformément à nos engagements de la campagne électorale, nous poussent à entreprendre des travaux plus importants. **Ils doivent permettre d'apporter une réponse adaptée aux besoins actuels de la population** notamment afin :

- de rendre accessibles à tous les espaces publics : salle du Conseil municipal, salle des mariages, accueil et secrétariat, espace passeport, police municipale, services du cadastre. Le premier étage sera désormais accessible par un escalier intérieur aux normes et un ascenseur;
- d'améliorer les conditions de travail des agents municipaux par la création de bureaux et de postes de travail adaptés;
- de créer pour les élus de véritables espaces de travail et de rencontre avec les partenaires et les citoyens;
- de faire de la grande salle du rez-de-chaussée un véritable espace public au service des habitants permettant d'accueillir dans les meilleures conditions des cérémonies, des expositions;
- d'améliorer la qualité énergétique (isolation thermique, nouveau système de chauffage) d'un bâtiment aujourd'hui très énergivore donc très coûteux pour la collectivité;
- de protéger le bâtiment en consolidant ses fondations et en réglant les problèmes d'humidité qui endommagent ses murs, et de mettre en valeur ses qualités architecturales (briques foraines et structures métalliques notamment);
- d'assainir les espaces en effectuant un désamiantage.

Etude urbaine et PLU

Depuis plus d'un an, l'équipe municipale travaille à une requalification du bourg et à une planification des travaux à venir. Très vite, nous avons constaté que cette démarche devait s'inscrire dans un processus plus large, devant nous emmener à repenser notre façon de nous déplacer, de consommer l'espace, de « vivre le bourg » et notre commune.

C'est pour cela, avec l'appui du CAUE (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement) de Tarn-et-Garonne, que nous avons retenu à l'automne dernier un cabinet d'urbaniste, G2C Territoires, afin qu'il réfléchisse avec nous et avec vous aux évolutions possibles du bourg. Ce cabinet nous appuie sur deux dossiers majeurs étroitement liés : la réalisation de l'étude urbaine et la révision générale du PLU.

Traiter ces 2 aspects de façon concomitante favorisent une rationalisation des coûts et une vue d'ensemble sur la gestion future de notre commune.

L'étude urbaine a pour objectif spécifique de réfléchir à la requalification du bourg et à l'établissement d'un calendrier d'exécution des travaux à court, moyen et long terme. La phase d'analyse est terminée. Elle a donné lieu à une après-midi d'échanges ouverte à tous, le 16 janvier 2016. Une cinquantaine d'habitants et de commerçants de Lafrançaise ont participé à cette rencontre qui a permis à chacun de donner sa vision du bourg et des changements souhaités.



Nous sommes maintenant à la phase de rédaction de fiches actions qui deviendront de véritables outils au service des travaux à venir. Vous êtes d'ailleurs invités à une nouvelle rencontre afin de réfléchir ensemble sur ces fiches actions **le lundi 20 juin à partir de 20h30 à la Médiathèque**.



La révision générale du **Plan Local d'Urbanisme** a été votée en Conseil Municipal le 17 décembre dernier et va durer 21 mois. En effet, les communes doivent rendre leur document d'urbanisme compatible avec les lois Grenelle et ALUR pour continuer à se développer et à se construire. Véritable révolution dans la façon de concevoir la gestion de l'espace, ce nouveau document va nous conduire à réduire fortement nos espaces urbanisables. Conscient des effets négatifs à court terme que cela va avoir pour nombre d'entre vous, il engage la commune dans l'avenir et dans une politique plus durable au profit des générations futures. Vous êtes bien sûr associés à ce changement et vous avez la possibilité de venir à la Mairie afin de faire vos remarques sur un registre prévu à cet effet. De plus, des temps marqués par des **réunions publiques** vous permettront de venir donner votre avis sur les choix qui seront à prendre. De même, cette procédure très encadrée comporte une enquête publique. Nous vous invitons à consulter le planning simplifié ci-dessous (non contractuel) et pour toutes questions complémentaires à contacter les services administratifs de la Mairie ou vos élus.

Nous sommes maintenant à la phase de rédaction

Phases	Phase 1	Phase 2	Phases 3 et 4	Phases 5 et 6
Périodes	1 ^e trimestre 2016	2 ^e et 3 ^e trimestres 2016	3 ^e et 4 ^e trimestres 2016	1 ^e , 2 ^e et 3 ^e trimestres 2017
Démarche	Diagnostic	PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)	Traduction réglementaire et arrêt du PLU	Montage du dossier de PLU en vue de son approbation
Réunions publiques en fin de phases (dates indicatives)		Présentation du PADD	Présentation du projet de PLU	Enquête publique (début 3 ^e trimestre)

Les travaux réalisés et en cours (été 2015-printemps 2016)

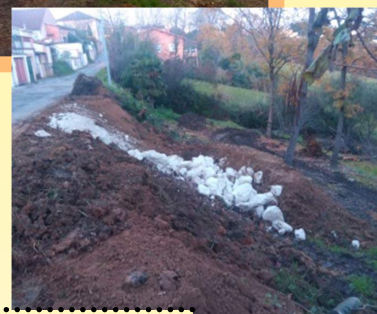
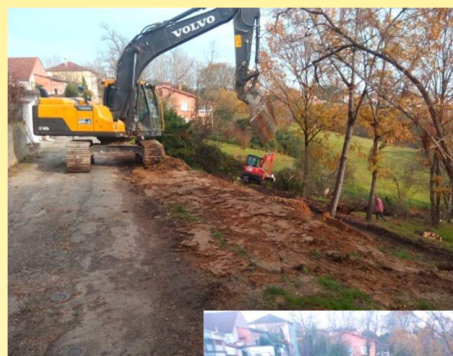
Bâtiments, espaces publics, voirie

Vous trouverez ci-après une présentation des principaux travaux, achevés ou en cours. Ils ont été réalisés en partie par les services techniques qui assurent en outre l'entretien au quotidien des infrastructures de la commune.

Stabilisation du fossé du Cantarel par enrochement



Stabilisation du talus et du fossé rue du Levant par enrochement



Poursuite de la mise aux normes des locaux des services techniques



Remise en état de l'aire de jeux extérieure à côté du gymnase



Début de terrassement des espaces verts place du Sol

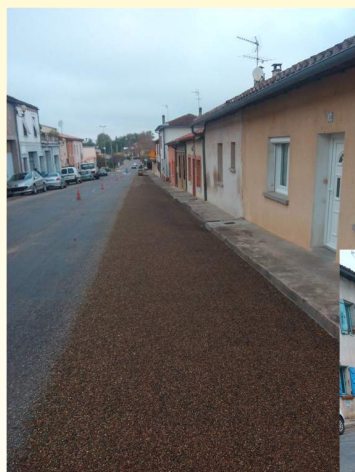


Les travaux réalisés et en cours (été 2015-printemps 2016)

Bâtiments, espaces publics, voirie



Travaux de voirie et d'assainissement
à Pechméja



Réfection du stationnement
au Faubourg du Moulin à vent



Réaménagement de points de collecte



Les travaux réalisés et en cours (été 2015-printemps 2016)

Bâtiments, espaces publics, voirie



Busage de fossé sous la Médiathèque



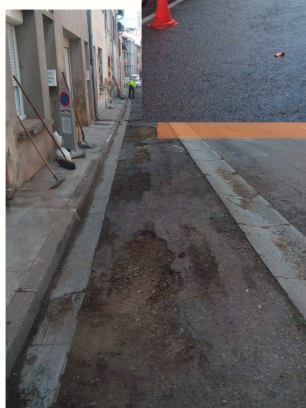
Réfection de la rue de l'Égalité



Réfection du stationnement
rue Léon Cladel



Réfection du trottoir rue Mary-Lafon

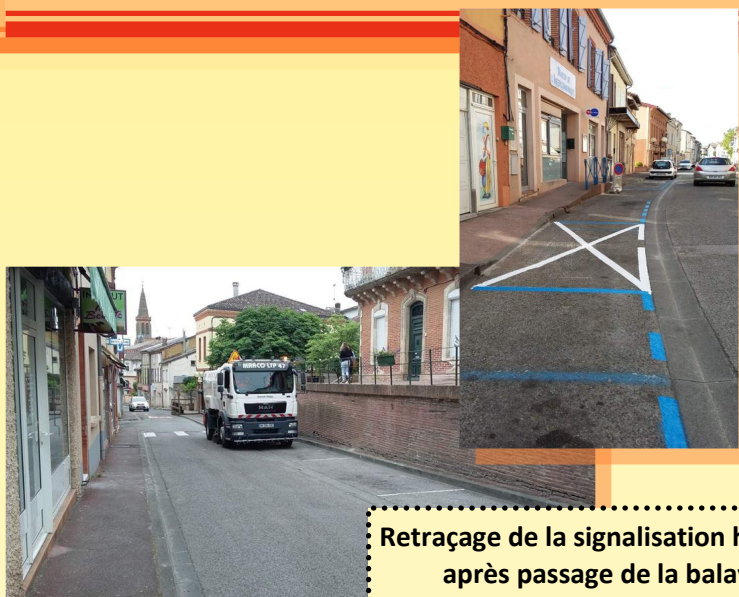


Rénovation de l'éclairage public
autour de la médiathèque



Les travaux réalisés et en cours (été 2015-printemps 2016)

Bâtiments, espaces publics, voirie



Retraçage de la signalisation horizontale après passage de la balayeuse

Travaux d'entretien du pluvial



Rénovation des menuiseries d'une classe à l'école maternelle Dolto

Mise en place de panneaux de mousse insonorisants à la cantine



Mise en place dans la salle d'éveil de l'école Dolto de cubes en mousse insonorisants



Action sociale et santé

Votre CCAS évolue

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public communal qui intervient dans différents domaines comme l'aide sociale, favoriser les liens sociaux et le « vivre ensemble ». Il est composé d'une administration qui a pour mission le suivi des dossiers, la gestion de l'EHPAD et de la cuisine centrale. **Le CCAS est en cours de restructuration.** En effet, après l'audit de 2015, le Conseil d'administration du CCAS composé d'élus et de bénévoles issus de la société civile a acté de la nécessité de travailler à une meilleure coordination des acteurs sociaux (associations caritatives, Centre Social Intercommunal, Maison de Services Au Public, Centre Médico-Social, Pôle de Services, EHPAD, CCAS.....) afin d'être le plus efficace possible. Cette démarche permettra une meilleure coordination, portée par le CCAS, des

actions menées sur notre territoire et donc un service encore plus efficient.



Thé dansant

Le CCAS, après une année de pause, a organisé un thé dansant pour les plus de 60 ans. Plus de 100 personnes ont répondu présentes pour ce moment convivial, où ils ont pu partager, écouter et danser sur la musique du groupe de Sylvie Nauges.



Maison de Santé Pluridisciplinaire : où en est-on ?

Après la création de l'Association des Professionnels de Santé (2015) qui réunit une vingtaine de professionnels de la CCSQL (Communauté de Commune Sud Quercy Lafrançaise), un Comité de pilotage a travaillé à l'élaboration du **diagnostic territorial**. Celui-ci a été **présenté à l'ARS** (Agence Régionale de Santé) du Tarn et Garonne le 16 novembre 2015 en présence des médecins référents de l'ARS 82 et de la MSA et du médecin facilitateur représentant la FFMPS (Fédération Française des Maisons Pluridisciplinaires de Santé).

Ce diagnostic fait le point sur la composition de la population et son évolution dans les années à venir et sur l'état actuel de l'offre de soins, les besoins qui en découlent dans les 2 à 3 ans.

La présentation a été validée et nous sommes passés à l'étape suivante : le projet de soin et le projet professionnel.

En cours d'élaboration, une première présentation a eu lieu le 14 mars à Lafrançaise devant l'ARS et la FFMPS: des choses à améliorer et à approfondir. Une prochaine présentation est programmée au mois de juin.

En parallèle **le projet immobilier se dessine de plus en plus précisément**, le local a été choisi (**bâtiment JPF Consulting**) et nous allons travailler avec l'architecte et la CCSQL pour l'adapter à nos besoins.

La labellisation du projet par l'ARS est incontournable pour pouvoir accéder à des aides financières et finaliser le projet : nous y travaillons.

Rendez-vous aux Conseils des citoyens pour plus de précisions.

Action sociale et santé (suite)

Travaux de l'EHPAD

Avoir un EHPAD sur notre territoire est une chance et un atout. Initié dans les années 1980 sous forme de foyers logements, cette structure a évolué en EHPAD dans les années 2000 et accueille actuellement 37 résidents dans un cadre agréable et un service de qualité. Afin de répondre le mieux possible à la qualité de vie des résidents, le CCAS, pro-

priétaire, a décidé de faire des travaux de mise aux normes d'accessibilité. **L'accueil va être repris** avec l'installation de **portes automatiques** et d'un nouvel **ascenseur** bien plus adapté, sans panne à répétition. Le coût des travaux est de 90000 € HT; ils s'effectueront durant l'été 2016.

Développement économique

Agir ensemble pour nos commerces!

L'avenir commercial de notre village passe par une approche fédératrice réunissant la Municipalité, les commerçants, les habitants, et tous les autres acteurs locaux.

Nos commerces et nos entreprises participent largement à la dynamique de notre territoire. La Municipalité les soutient en les faisant le plus possible travailler sur ses projets et ses chantiers.

Notre village est toujours attractif. De futurs commerçants désirent s'installer. Ils sont porteurs de projets, mais ils rencontrent des difficultés à trouver dans le bourg un local commercial qui corresponde à leurs attentes.

Malgré tout, courant du mois de mai, nous allons accueillir **une nouvelle fleuriste** rue Mary Lafon. **Deux nouveaux commerces** ont ouvert récemment, Madame Baussac (alimentation générale) et Monsieur Baldet (D D DECO.) La Municipalité a eu plusieurs contacts et de nombreux rendez-vous ces derniers mois avec des commerçants et notamment pour la réouverture dans le bourg d'une supérette. Nous espérons que ces projets vont se concrétiser.

A la **zone artisanale du Rival**, une nouvelle entreprise spécialisée dans l'agro-science, **Eurofins**, vient de s'installer avec une douzaine de sala-

riés. De plus, une **nouvelle clinique vétérinaire** va se construire sur un terrain de la réserve foncière de la Mairie, elle apportera plus de services aux Lafrançaisains. La vente du terrain tout à côté doit



avoir lieu dans les mois qui suivent et, à nouveau, une entreprise verra le jour.

Un rappel sur l'aide au développement économique et local. La **bourse des locaux et du foncier d'entreprise**, convention de partenariat entre la Mairie et la chambre de commerce et d'industrie de Montauban vous donne la possibilité de diffuser gratuitement les disponibilités foncières et immobilières à usage d'activité et de commerce de la commune. Pour toutes offres vous pouvez contacter La Chambre de Commerce et d'Industrie.

Vie associative

A l'approche de la période estivale et donc plus festive, nous avons souhaité laisser la parole dans ce numéro aux trois comités des fêtes qui animent nos bourgs Lafrançaise, Lunel et Saint-Maurice.

Chers(e) Lafrançaisains(e) le **calendrier des manifestations associatives** (printemps - été 2016) est là, il démontre le dynamisme de notre commune grâce aux associations et ses bénévoles, à des événements soigneusement préparés, tout cela dans le but de vous proposer des moments agréables à passer ensemble.

N'oublions pas le **Forum des associations**. Cette année il aura lieu le dimanche 11 septembre à la salle des fêtes. Une réunion de préparation (programme, organisation,) sera planifiée pour élaborer cette journée ensemble, n'hésitez pas à venir pour nous faire part de vos idées.

Nous nous donnons rendez-vous en septembre, réservez cette date, pour se retrouver et pour accueillir ensemble, les nouveaux arrivants à la commune..

Espace d'expression du groupe minoritaire

N.B. : les propos tenus dans cet espace n'engagent que le groupe minoritaire

Depuis mars 2014, fidèles à nos engagements, nous avons siégé à tous les conseils municipaux afin de défendre notre vision de l'action municipale, pour les lafrançaisains, telle que nous l'avons exprimée dans notre programme électoral.

Pour nous, groupe minoritaire de 4 élus, c'est une tâche difficile. Mais notre expression est libre bien que rarement prise en compte dans les décisions finales.

Nous avons voté de nombreuses délibérations, mais nous nous sommes opposé à un certain nombre d'orientations d'investissement, en particulier le programme de réhabilitation de la mairie pour 780 000 € et l'acquisition de terrains pour 225 000 € (projets dont il n'avait jamais été question dans le programme électoral de l'équipe majoritaire).

De plus, pour la mairie, le budget de location de modulaires pour 23 000 € aurait pu être consacré à une première tranche de réhabilitation de la maison d'animation, ainsi en capacité d'accueillir provisoirement les services administratifs communaux.

Nous avons aussi voté contre le budget 2016 qui affiche une nouvelle hausse de la fiscalité.

De 2002 à 2013 les écoles publiques ont été rénovées et agrandies avec un investissement de 1 900 000 €. Le programme prévoyait la réhabilitation des cours de récréation mais à ce jour aucuns travaux ne sont annoncés.

Enfin nous constatons le coût exorbitant des études réalisées pour un résultat décevant : un audit du CCAS à 8000 € et une étude du bourg à 35 000 €.

Peinés par la disparition de Liliane Falipou qui s'était engagée à nos côtés, nous serons présents et vigilants, comme elle le voulait, pour les mois à venir, au sein de l'assemblée délibérante, pour défendre Lafrançaise et son devenir au sein de la nouvelle intercommunalité.

Avec tout notre dévouement

Patrick Soulhac, Denis Calvet, Monique Lasvène, Edmond Lebot.

Démocratie locale, vie citoyenne

Faire vivre la démocratie locale...

Faire vivre la démocratie locale, **associer les citoyens à la réflexion menée par l'équipe municipale** et à la construction des projets qu'elle porte est un engagement que nous avons pris depuis la campagne électorale. Et nous nous employons au quotidien à respecter cet engagement.

Aujourd'hui des citoyens participent aux travaux de plusieurs **commissions municipales**. Des **conseils de citoyens** se tiennent deux fois par an dans le bourg et les villages de Lunel et Saint-Maurice, et nous organisons des **rencontres avec les habitants des quartiers**. Les rencontres déjà organisées avec les habitants des Hauts du Lac, de l'avenue Gouges Boutal ou de Pechméja

ont permis de discuter des problèmes propres à ces quartiers, d'échanger sur nos projets. La **mise en œuvre de l'étude urbaine** est aussi l'occasion de travailler ensemble : après une première rencontre entre les citoyens, l'équipe municipale et le cabinet d'urbanistes au cours de laquelle celui-ci a pu faire part de son diagnostic, une **deuxième réunion** permettra le 20 juin de communiquer ses propositions en matière d'aménagements urbains.



Citoyens et solidaires!

Le Conseil Municipal de Lafrançaise s'est positionné à l'unanimité pour **accueillir une famille de réfugiés** il y a déjà 6 mois. La Commune possédait alors un logement vétuste, inutilisé et inutilisable. Interpellés par de nombreux Lafrançaisains montrant leur intérêt sur ce dossier, les élus ont proposé à ces derniers d'être partie prenante **de la réfection et de l'ameublement de ce logement**. 20 bénévoles épaulés par les services municipaux et les élus ont participé activement à cette réhabilitation. Nous les remercions chaleureusement pour leur acte généreux et désintéressé ainsi que tous ceux qui ont donné des affaires pour meubler ce logement. Nous avons aujourd'hui, grâce à eux, la **possibilité d'accueillir dignement une famille de 4 personnes**. Mais l'attribution de ce logement à une famille de réfugiés s'avère plus compliquée que prévue. Quoiqu'il en soit et en accord avec les bénévoles ayant porté ce projet, ce logement restera une structure d'accueil d'urgence, répondant ainsi au principe premier de cette démarche.

Les conseils de citoyens

Les projets que nous avons évoqués lors des précédentes réunions ont avancé : restructuration de la mairie, lancement du projet de construction d'une salle des fêtes, développement de la ZA du Rival, application de la loi NOTRe, révision du PLU, réflexion sur la restructuration du bourg, Maison de santé... Si vous avez des questions, si nos choix vous interrogent, si vous souhaitez nous apporter des propositions, nous vous proposons donc à nouveau de venir en discuter avec nous, de même que de tous les problèmes qui affectent votre vie au quotidien et dont vous souhaiteriez nous faire part :

- 01 juin à 20h30 au foyer de Saint-Maurice
- 02 juin à 20h30 au foyer de Lunel
- 03 juin à 20h30 à la Maison d'Animation de Lafrançaise

L'actualité du CMJ

Nos jeunes conseillers ont terminé l'année 2015 par une présentation aux parents, le samedi 13 décembre, d'une **petite rétrospective** des actions menées depuis leur élection en décembre 2014. Aux cotés du Conseil Municipal adultes ils ont été heureux de participer à la réception des vœux 2016 et chacun d'eux s'est activé au service.

Nos jeunes conseillers continuent consciencieusement leur fonction de jeune élu et tous les quinze jours ils se retrouvent pour travailler en commission sur leurs projets. Ainsi pour cette année le projet du terrain multisports sera inscrit au budget 2016. Avec l'appui technique de la directrice des services généraux les demandes de subvention auprès des services de la préfecture, du département et de la Région ont pu être déposées. Nos jeunes conseillers ont pu **rencontrer Mme Valérie RABAULT, Députée**, le samedi 26 mars et par la même solliciter son concours pour le financement du terrain multisports. Pendant deux heures nos jeunes conseillers qui avaient préparé des questions, ont pu échanger sur la fonction de député mais aussi sur des thèmes divers : l'âge du droit de vote, les difficultés en matière d'égalité



entre les hommes et les femmes, notamment en matière de salaire; la laïcité; la fonction d'élu et

l'engagement citoyen; les questions de sécurité dans un contexte d'attentats qui touchent la France ou la Belgique et l'équilibre à trouver entre liberté et sécurité. Nos jeunes conseillers ont fait preuve de sérieux et de dynamisme au cours de cet échange; il faut dire que l'exercice de **l'interview à la radio CFM** le mercredi 2 Mars avait conforté les jeunes sur la communication autour de leurs projets et de leur engagement.



(Pour écouter l'émission radio.CFM
<http://cfmradio.fr/podcast/cmj-de-lafrancaise/>)



Ainsi, lors de l'émission radio nos jeunes ont exprimé leurs motivations, leurs projets et même si l'expérience était impressionnante, l'aventure a été sympathique, et un nouveau rendez vous a été pris.

Pour le **soixante-douzième anniversaire de la mort de Louis Sabatié**, le mercredi 17 février, au cimetière de Lafrançaise les jeunes se sont rendus sur la tombe du jeune résistant aux cotés des élus, de la fédération du PCF, des jeunes communistes, des amis de Louis, des anciens résistants et de nombreux citoyens. Lino a lu un poème d'Aragon *La rose et le réséda*. La fiancée de Louis Sabatié à cette période est venue féliciter notre jeune conseiller, ému par cette rencontre.

L'actualité du CMJ



Pour offrir un moment de convivialité aux grands et aux petits nos jeunes conseillers ont programmé le samedi 28 mai à partir de 16h00 un **rallye-cinéma**. Si vous souhaitez y participer, les inscriptions se font en mairie, en constituant des équipes de 4 personnes maximum.

Outre ces moments de convivialité, nos jeunes de la commission cadre de vie travaillent sur une **campagne de sensibilisation au respect de l'environnement** et à la lutte contre les dépôts d'ordure inappropriés sur les sites de collecte. En juin, il est prévu une **opération de nettoyage de la Vallée des loisirs**, comme cela a pu être fait l'an dernier à la même période.

Le mercredi 27 avril, nos jeunes conseillères et conseillers se sont rendus au **Conseil Départemental pour une visite de l'assemblée départe-**



mentale. Mme Colette JALAISE et Monsieur Mathieu ALBUGUES accompagnés de Monsieur Jean-Claude DEPREUX chef de cabinet, ont accueilli dans le salle du Conseil les jeunes élus. Une présentation du département et des compétences qui lui sont dévolues a été faite par Mme JALAISE, complété par M ALBUGUES. Puis chacun des conseillers départementaux a respectivement présenté sa fonction, les différentes commissions dont il est membre et le travail qui y est mené. Ainsi nos jeunes conseillers ont pu à leur tour présenter les projets. Au terme de cet échange le groupe a pu découvrir les locaux, et le bureau du Président a recueilli l'unanimité. S' en est suivie la visite du Château avec une pause photo sur les



marches. Pour clôturer cette rencontre un petit goûter au « bar » du Conseil Départemental a été offert aux jeunes et moins jeunes! Chacun est reparti avec des souvenirs et le Conseil Municipal Jeunes remercie Colette JALAISE pour l'organisation de cette rencontre.

Quoi qu'il en soit le travail aux cotés des jeunes constitue une belle aventure et contribue à réfléchir sur l'évolution de notre territoire. L'apprentissage de la citoyenneté chez nos 23 conseillers constitue les fondations de la démocratie, du bien vivre ensemble et d'une sérénité dans les rapports intergénérationnels..



La diversité culturelle est un atout majeur dans une communauté par ces temps difficiles; une offre culturelle se doit de susciter l'envie d'aller aux spectacles, d'encourager le partage et les rencontres.

Les associations, les commerçants, le Conseil Municipal des Jeunes sont à l'initiative d'animations et d'actions culturelles et l'équipe municipale tient à les saluer pour leur concours et leur implication dans les projets de la commune.

La preuve en est : **La Nuit blanche** qui arrive à sa 12^e édition et qui attire chaque année un public enthousiaste et de plus en plus nombreux ne serait pas un tel succès s'il n'était pas porté par nombre d'entre vous. Nous espérons une belle réussite à la prochaine édition qui se déroulera le vendredi 22 juillet.

Le Conseil Municipal des Jeunes de Lafrançaise continue à se réunir deux fois par mois pour travailler sur des projets au service des habitants de Lafrançaise et il ne manque pas d'imagination. Il vous donne rendez-vous le samedi 28 mai pour la deuxième **Fête du cinéma**.

Forts de la réussite du mois d'octobre, les jeunes conseillers ont souhaité aller plus loin. Leur nouveau projet s'est construit autour d'un **rallye**

culture et sport plein d'humour, et c'est donc à l'issue de cette journée ludique que tout le monde pourra se retrouver autour d'un pique-nique pour profiter d'une projection en plein air du Film de Joann Sfar, *Le chat du rabbin*.

Le mercredi 10 août, les Lafrançaisains verront de nouveau le grand écran se dresser sur la place de la Promenade pour la projection de *Charlie et la chocolaterie* de Tim Burton.

Le dimanche 5 juin ce sont les artistes peintres qui se mêleront aux marchands pour le plus grand plaisir de tous, une exposition sur le thème du marché viendra à point nommé fêter le retour des beaux jours.

Enfin le **Festival des Voix, des Lieux... des Mondes** reviendra cette année dans notre commune, apportant des spectacles de choix. Au programme : chants du monde, chants régionaux. Ainsi **Lior Shoov** artiste Israélienne vous invitera dans son doux univers, installé pour l'occasion à la médiathèque, les 22 et 23 juin; les chanteurs **Vox Biggerri** feront raisonner leurs voix occitanes le 22 juin au restaurant Les Pieds dans l'eau, à la Vallée des Loisirs, alors que plus tôt dans la journée **l'émission de CFM Qu'est-ce qu'on déguste** sera enregistrée en public au Restaurant L'Art du temps. Le 26 juin **Les Clandestines** venues tout droit d'Alsace viendront chanter et danser sur la place de la promenade.



Nous espérons vous retrouver tout au long de cette belle saison culturelle et vous souhaitons un bel été.

Commémoration du 11 novembre

En cette deuxième année des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale, les jeunes de la commune se sont à nouveau mobilisés pour la cérémonie qui s'est déroulée en présence de monsieur le sous-préfet.

Les enfants des écoles, encadrés par les équipes pédagogiques que nous remercions pour leur investissement, ont interprété plusieurs chansons (*Merci, Le soldat*). Puis des membres du Conseil municipal des Jeunes ont évoqué la mémoire des Lafrançaisains tombés au cours de l'année 1915 et ont lu une lettre écrite à sa femme par l'un d'eux, Jean Salomon, peu de temps avant sa mort.



Texte d'hommage aux soldats de la commune « morts pour la France » au cours de l'année 1915

L'année 1915 s'ouvre sur une double déception dans le camp français. Celle de l'état-major dont les rêves de grandes offensives victorieuses se sont enlisés dans la boue de l'automne. Celle des Poilus qui du fond de leurs tranchées perdent l'espoir de la guerre courte qu'on leur avait promise à l'été précédent et qui les tient depuis cinq mois si loin de leurs foyers.

Pourtant on veut encore y croire : au printemps on produira l'effort suprême qui culbutera l'armée allemande et la ramènera derrière ses frontières. Ou tout au moins qui l'usera pour le mettre à genoux, qui le « grignotera » selon la terrible expression du généralissime Joffre... Deux grandes offensives sont programmées et réalisées, au printemps en Artois et en automne en Champagne. Et tout au long de l'année les attaques en tout point du front se multiplient, sans plus de succès. Le résultat principal : la mort de centaines de milliers de jeunes hommes pour quelques kilomètres de terre ravagée par les obus.

C'est donc là, sur ce long front du nord et de l'est de la France, que tombent parmi leurs camarades, à des centaines de kilomètres de leurs foyers, Jean-Baptiste Alric, Jean-Louis Altié, René Bazailles, Raymond Bonnefous, Charles Buzenac, Pierre Chanuc, François Combalbert, Antoine Correch, Jean Couderc, Barthélémy Delmas, Antoine Guillauma, Germain Ratié, Pierre Ratié, Maurice Rémési, Jean Salomon, Edmond Sauret, Louis Viguié.

A l'autre bout de l'Europe, des soldats français meurent aussi : Jean Sébastien Dussaux tombe en juillet à Gallipoli, sur la côte des Dardanelles. Il est une victime parmi tant d'autres de l'expédition franco-britannique qui devait frapper au cœur l'empire turc. Nouvel échec !

La maladie emporte également son lot de soldats épuisés dans l'hiver humide et glacé du Nord de la France ou l'été torride des Dardanelles : parmi eux se trouvaient Joseph Aurientis, Henri Auzac, Pierre Brugel, Jean Baptiste Cornet, Jean-Louis Coustou, Baptiste Dagrاند...

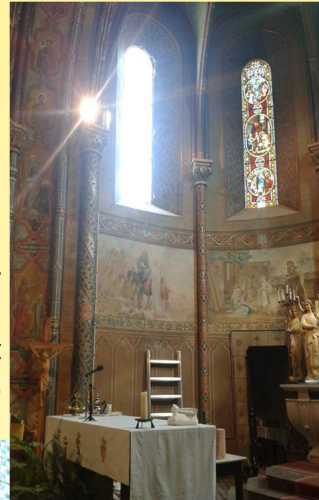
1915 se clôt donc sans changement majeur sur le terrain, mais les limites de la sauvagerie ont encore été repoussées. Dans les zones de combat de nouvelles inventions, gaz asphyxiants ou lance-flammes, viennent encore renforcer la brutalité de la guerre. Tandis qu'à l'arrière, les tensions et les frustrations qu'elle provoque, les psychoses qui se développent contre de supposés ennemis intérieurs, vite désignés comme responsables des défaites, se multiplient. Elles poussent même des gouvernements ou des états-majors au crime, au crime absolu, au crime contre l'humanité : il y a cent ans exactement était perpétré le génocide arménien.

Protection et valorisation du patrimoine



Restauration des églises

Au printemps 2015 a été achevée la **restauration de plusieurs vitraux de l'église Saint-Nazaire de Lunel**, endommagés notamment par un orage de grêle : 6 dans la nef et 2 dans le chœur. Ces vitraux ornent l'église depuis son agrandissement à la fin du XIXe siècle, et ont été réalisés par la célèbre fabrique toulousaine Gesta. Est également programmée la **restauration de plusieurs vitraux à la chapelle Notre-Dame de Lapeyrouse**.



Signalétique patrimoniale

Depuis plus d'un an déjà, la commission intercommunale en charge de la protection et de la valorisation du patrimoine et l'Office de Tourisme intercommunal ont engagé un projet de **mise en place d'une signalétique patrimoniale**. Les premiers résultats de ce travail seront visibles au début de l'été avec, pour ce qui concerne notre commune, la mise en place des trois premiers panneaux sur les sites des églises de Notre-Dame de Lapeyrouse, Saint-Nazaire de Lunel et Saint-Maurice. Et chaque année, de nouveaux sites seront ainsi valorisés. Une présentation plus complète de ces éléments majeurs de notre patrimoine sera également développée sur **un site internet créé par l'Office de Tourisme intercommunal**, accessible notamment à partir d'un flashcode installé sur les panneaux.

Nous remercions Messieurs Jean-Claude Fau (professeur honoraire, spécialiste d'histoire de l'art), Emmanuel Moureau (Conservateur des Antiquités et Objets d'Art du Tarn-et-Garonne), Raphaël Antic et Thierry Château, photographes, pour l'aide qu'ils nous ont apportée dans la réalisation de ce projet.

Restauration du poids public
 Au cours de l'été 2015, une entreprise locale et les services techniques ont effectué la restauration du Poids public, dans le cadre de la rénovation de la place Rémi Cornet. Mais cet édifice des années 60 dont la balance est toujours en fonctionnement, est aussi un élément de notre patrimoine. Il pourrait par exemple accueillir une exposition de reproductions de photos anciennes de cette partie de Lafrançaise.



La Vallée des loisirs

Les **travaux engagés depuis plus d'un an** à la Vallée des loisirs ont permis de commencer à moderniser et améliorer ses infrastructures. L'aire de pique-nique dotée d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite, les emplacements de grillades, le ponton à l'entrée de la piscine témoignent de cet effort que nous avons entrepris.

Et déjà **une nouvelle saison** s'annonce; elle a commencé par les **jours "truites"** autour du lac. Toujours très fréquenté, c'est un rendez-vous incontournable pour les incondtionnels de la canne à pêche. **L'entretien des bois et aires de pique-nique** se poursuit avec l'abattage des arbres morts et le débroussaillage du sous-bois. Pour la **partie "brasserie bar"** c'est une nouvelle équipe qui nous accueillera au "Pieds dans l'eau"; l'établissement sera ouvert à partir du 13 juin.

Dans le cadre du développement de la Vallée des loisirs, le Conseil municipal des jeunes a également proposé l'installation d'un **parc de sport** qui sera situé dans son enceinte. Après une étude de faisabilité que les jeunes conseillers ont menée avec les adultes, le projet a été validé. Il faut noter que les jeunes élus se sont fortement investis dans ce projet, faisant preuve d'un grand sens des responsabilités; ce qui montre la perti-



nence du CMJ au sein de notre collectivité.

Comme l'année précédente, le CMJ, accompagné par les adultes, les services techniques de la mairie et conseillé par l'équipe du SIEEOM du Sud Quercy procèdera à une **journée "nettoyage de printemps"** sur tout l'espace de la Vallée. Espérons que l'exemple donné par les plus jeunes incitera les utilisateurs de ce superbe lieu à le respecter davantage.

Enfin, le **Festival de la voix** a choisi cette année encore de poser ses valises à la Vallée des loisirs et plus précisément au snack bar "Les pieds dans l'eau" qui accueillera un concert le 22 juin à 21h30. Les Vox Bigerri (chanson occitane) présenteront leur spectacle chanson à table; pensez à réserver vos places !

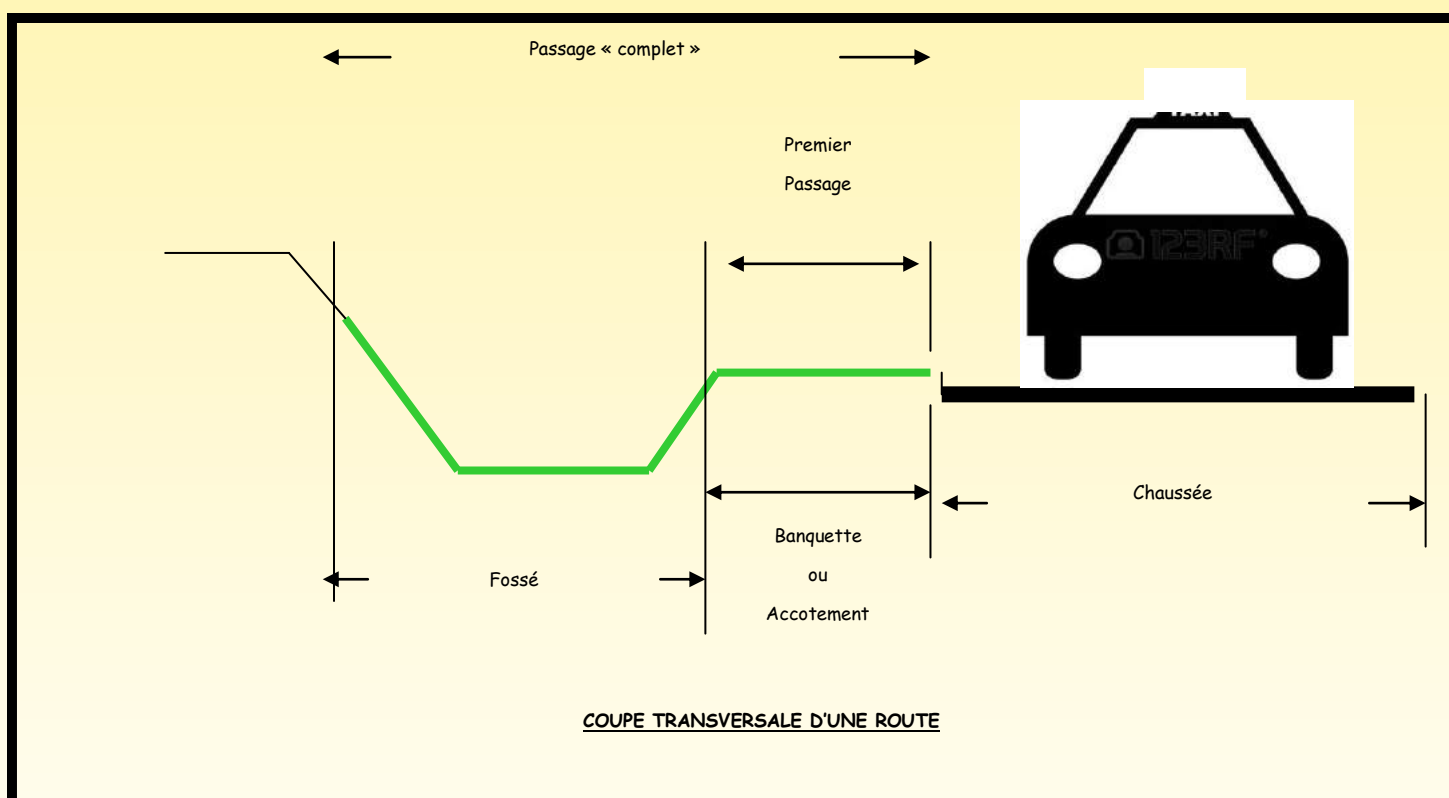


Entretien des espaces communaux : fauchage

Fauchage tardif généralisé à Lafrançaise

Depuis 2 ans, nous avons pris la décision de limiter le **fauchage**. Cette politique qui favorise les économies d'énergie et les liaisons vertes, s'inscrit dans la volonté de la commune de promouvoir le développement durable nécessaire à la sauvegarde des générations futures. Il s'agit d'une démarche responsable, car le fauchage tardif ou fauchage raisonné, tout en conciliant les enjeux environnementaux et économiques, veut répondre à de bonnes pratiques d'entretien, sans oublier l'obligation de maintenir la sécurité (carrefour, virage, accès riverains dangereux) et la conservation du patrimoine routier.

Le fauchage se fera donc en plusieurs temps :



- **premier passage** : à partir du 18 avril 2016, démarrage de la saison :

- en premier lieu et comme toutes les autres années, fauchage des entrées du bourg de Lafrançaise, de St Maurice et de Lunel (banquette , fossé = « un complet ».)
- puis fauchage des routes communales et intercommunales, environ 100 km. (accotements et virages, carrefours dangereux)

- **deuxième passage** : la période ne peut être qu'approximative .

En effet , nous sommes tributaires d'un élément que nous ne pouvons pas gérer : la météorologie.

Par conséquent, fin mai débuterait ce passage complet qui est relativement long (trois mois).

Entre temps, pour des raisons de sécurité et/ou d'organisation de diverses manifestations, des passages supplémentaires pourront être partiellement réalisés .

- **troisième passage** : suivant les conditions climatiques , seulement que la banquette (août).

- **quatrième et dernier passage** : ce sera un complet (septembre, octobre , novembre).

Entretien des espaces communaux : faucardage (suite)

Suite au départ à la retraite (bien mérité) de M. LACOMBE Serge, M. LAPORTE Laurent, nouvel agent de la commune, le remplacera. Sa connaissance des engins agricoles et du faucardage est un atout pour la commune.

Si toutefois, un chemin est malencontreusement oublié, ce n'est uniquement que par méconnaissance de la situation. Rapprochez-vous alors des **Services Techniques de LAFRANCAISE** au numéro suivant: **06.83.17.16.29**.

N.B. : nous voyons par endroits des habitants qui font le choix d'entretenir leur devant de porte. Nous les remercions de cet acte citoyen. Nous rappelons cependant aux habitants que la plus grande prudence est de mise sur les abords de nos routes.

Entretien des espaces communaux : désherbage

La loi du 6 février 2014, modifiée par la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte (n°2015-992 du 17 août 2015) incite les collectivités à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires en zone non agricole.

Aussi à partir du 1er janvier 2017, les mairies et les professionnels auront **interdiction d'utiliser ou de faire utiliser des produits phytosanitaires** pour l'entretien des espaces verts, promenades accessibles au public. Seules exceptions d'utilisation : pour les cimetières et les espaces sportifs.

La commune de Lafrançaise se doit de respecter la réglementation et va **limi-**

Essais de techniques
de désherbage mécanique

ter l'usage des pesticides. Le choix est fait à certains endroits de laisser pousser l'herbe. Ce n'est pas une négligence des employés municipaux mais une volonté de :

- préserver la santé des habitants et celles des agents techniques,
- préserver la qualité des rivières et des nappes et notamment la qualité des eaux destinées à l'alimentation en eau potable,
- réduire les coûts de traitement des eaux destinées à l'alimentation en eau potable,
- et respecter la réglementation.

Les conséquences immédiates sont que nos rues de bourg sont plus souvent parsemées de mauvaises herbes et autres graminées. Au-delà de la gêne esthétique que certains peuvent ressentir, il nous faut accepter de changer nos habitudes et d'évoluer vers une gestion plus éco-responsable.

Les services techniques municipaux ont également réfléchi à la **mise en place de solutions alternatives** (arrachage manuel ou mécanique, produits biologiques...), plus conformes à notre volonté de respect de l'environnement.

Espaces verts, aménagements paysagers et fleurissement

Poursuivant la réflexion engagée depuis l'an dernier, nous continuons à faire évoluer le fleurissement de notre commune, du bourg et des villages, en attendant de pouvoir considérer les perspectives qu'ouvrira l'Étude urbaine en cours.

Notre premier objectif est d'optimiser ce fleurissement des principaux axes et des places, en le concentrant sur des points plus restreints mais plus denses, plus visibles (regroupements de jardinières et suspensions, mise en place d'une nouvelle jardinière pyramidale place de la Promenade, nouvelles suspensions murales à Saint-Maurice). Ce regroupement doit également permettre de limiter le temps d'entretien et d'arrosage. Pour cette raison, les jardinières de Pechméja ont été en partie supprimées.

Notre deuxième objectif est de renforcer le développement des espaces verts et le fleurissement en pleine terre. Les aménagements réalisés par les services techniques communaux se poursuivent donc : terrassements place du Sol, plantations à Lunel (talus du foyer et de la place de l'école), ainsi qu'au lotissement des Hauts du lac et à la Vallée des loisirs; réalisation de paillages esthétiques et durables par des graviers et galets tricolores place Rémi Cornet et place Midi-Pyrénées et plantation de sedum au pied de plusieurs arbres. De nouveaux espaces paysagers sont également programmés ou envisagés à l'entrée de plusieurs rues de Pechméja (rue Jean Moulin, rue Georges Brassens).



Informations diverses

Le dispositif REZO POUCE sera prochainement SUR VOTRE COMMUNE. C'est le **premier réseau d'autostop organisé et sécurisé** en France. C'est un moyen de déplacement **convivial, écologique et économique !**

Faire de l'autostop en toute sécurité, de façon organisée mais flexible, sera bientôt possible à Lafrançaise. Mise en place dans le Tarn-et-Garonne il y a 3 ans par des collectivités locales, l'**association Coviturons Sur Le Pouce** dénombre actuellement 140 communes desservies par près de 400 arrêts pour environ 1700 utilisateurs. En plus de créer du lien social, ce dispositif simple, peu coûteux et solidaire optimise le taux d'occupation des véhicules, principalement sur des distances inférieures à 20 km. Le principe : les passagers munis d'une **fiche destination** estampillée REZO POUCE se rendent à un « Arrêt sur le Pouce » sans prise de rendez-vous préalable, à charge pour le conducteur du véhicule identifié par un **macaron** de s'arrêter et ainsi partager sans frais l'usage de son véhicule.

Passagers et/ou conducteurs doivent s'inscrire. Le dispositif est sécurisé par l'attribution d'une **carte d'identifiant** et par la possibilité offerte au passager d'envoyer par SMS le numéro d'immatriculation avant toute prise en charge.

Alors, dès le lancement n'hésitez pas à vous inscrire et à utiliser ce moyen de déplacement ! Parlez-en autour de vous. Plus nombreux seront les inscrits, plus efficace sera le réseau !

Pour plus d'informations, RDV sur notre site internet,

www.rezopouce.fr

N'oublions pas les 90 ans du club de foot, c'est le samedi 11 juin !

Le Sporting Club Lafrançaise fête ses 90 ans (1926 - 2016), journée anniversaire, joueurs ou spectateurs venez les fêter avec nous.

Au programme :

Stade Gouges Boutal :

15h00 Féminines / Foot Loisir

16h00 Générations dorées

17h00 SCL 2016 / Sélection TG

Salle des fêtes :

A partir de 20h00 Repas (buffet gastronomique), Soirée dansante jusqu'au bout de la nuit (25€/personne)

Renseignement et inscriptions :

sclafrançaise.jlanglas@laposte.fr

ou 0631449594

De Lafrançaise à Castell-Alfero

Le Comité de jumelage de Lafrançaise a été reçu par la commune de Castell'Alfero du lundi 18 au jeudi 21 avril, accompagné par des jeunes (italianisants) du collège Antonin Perbosc, du club de gym et de l'école de musique intercommunale.

Ce temps d'échange fort en émotion et très enrichissant a permis de consolider les liens qui unissent nos 2 communes depuis plus de 15 ans. Au programme le premier jour: immersion au collège pour les élèves, séquence de gym, d'athlétisme et de tambourino (sport local) pour les sportifs, visite de l'institut Verdi à Asti pour les musiciens et des églises romanes de la région pour les adultes. Le lendemain c'est une visite de Turin riche d'histoire et de magasins pour le temps libre qui a été organisée. Les soirées ont été animées de nombreux moments festifs: démonstration de lancer de drapeaux, chants et musique. Ces moments de partage ont favorisé les rencontres et la naissance de nouvelles amitiés.

L'accueil chaleureux, dynamique et attentionné des habitants de Castell'Alfero et notamment de Angelo Marengo le maire de la commune, de Elisa son adjointe et de Umberto un des fondateurs de ce jumelage, a ravi tout le monde. C'est le cœur serré que le voyage s'est terminé avec la promesse de nous retrouver à Lafrançaise dans 2 ans.



Comité des fêtes de Lafrançaise

C'est la fête à Lafrançaise, comme toujours et depuis des décennies, le premier week-end de septembre. Cette année c'est le vendredi 2, le samedi 3 et le dimanche 4 septembre! Une fête que tout le monde attend d'une année sur l'autre pour se retrouver entre amis et pour passer un moment de convivialité.

Les bénévoles seront bien accueillis par le nouveau bureau pour s'intégrer à une équipe qui a de l'expérience et est soutenue par les Lafrançaisains. Nous vous attendons très nombreux pour ces trois jours de festivités.

Nous remercions tous nos partenaires, entre autres les commerçants pour leurs participations financières et surtout un grand merci à la municipalité pour toute la logistique qu'elle fournit.

Le président
Alain ISSANCHOU

Comité des fêtes de Saint Maurice

Une association loi 1901 fonde son action sur l'éthique, la solidarité, le partage, le lien social, l'échange, le bénévolat, ouvert à tous. Ce sont les bases de notre fonctionnement.

Nous organisons deux manifestations par an :

1 - Le feu de la Saint-Jean : il aura lieu le vendredi 24 Juin 2016 à 19h30 au foyer de Saint-Maurice; au menu, les saucisses grillées sur place, les frites maison en attendant la tombée de la nuit. Pour enfin mettre le feu, et tout le groupe danse autour des flammes, c'est la joie des petits et des grands.

2 - La fête de Saint-Maurice : se tiendra les 24, 25 et 26 Septembre 2016. Au programme : le samedi après-midi, concours de pétanque et en soirée les moules/frites, suivis d'un bal pour les couche tôt et bien sûr vers 23h disco pour les jeunes. Le dimanche : la messe dans la matinée, suivie à midi de l'accueil du comité avec l'exposition de photos anciennes; en fin d'après-midi un apéritif concert sera proposé par un groupe d'accordéon, qui enchantera les amoureux du piano à bretelles jusqu'au bout de la nuit. Le lundi après-midi aura lieu le concours de pétanque et en soirée le repas champêtre et ses fameux haricots qui sont inégalables car recette an-

cestrale. Le tout en musique car c'est toujours la fête, et ce sera la clôture de nos 3 jours.

Le président
Pierre Praissac

Comité des fêtes de Lunel

Depuis 40 ans, le comité des fêtes de Lunel dynamise le village en préparant 4 jours de fête au mois d'août. C'est autour de la Saint-Barthélémy que le comité perdure les traditions et cherche sans cesse à se renouveler afin d'accueillir un public large, varié et de plus en plus nombreux.

L'année dernière fut une véritable réussite, marquée par l'anniversaire des 40 ans du comité. L'enthousiasme fut total devant le grandiose feu d'artifice qui colora le ciel de Lunel. Et c'était sans compter avec la non moins célèbre course cycliste qui réunit chaque année plus de 160 coureurs ! Et que dire des concours de pétanque, des pistes de danse, des attractions foraines ou des repas pro-



posés par un comité toujours plus dévoué et dynamique ?

Comme chaque année, le comité s'affaire déjà au programme de la nouvelle fête des 19 au 22 août et son président vous promet encore une fois des réjouissances plus que chaleureuses ! Tous se joignent à lui pour remercier tous les partenaires de la fête : Mme la députée Valérie Rabault, M. le maire Thierry Delbreil et tous ses adjoints et conseillers, le Crédit agricole, M. Roger Bach du Moissac-Cyclo Club et enfin tous les commerçants de la commune de Lafrançaise.

Le président
Jérôme Maydieu

Etat-civil

Naissances

ROSA ORLIAC Gauthier, 18 septembre 2015

BIZARRO PEREIRA Ana, 17 octobre 2015

KONKOWSKI Amélia, 7 octobre 2015

DIBARD Aeis, 1^{er} septembre 2015

PLACE Nohlan, 17 novembre 2015

ISSANCHOU Léna, 3 décembre 2015

GOXE Alba, 12 février 2016

JOLIEZ Lucian, 10 mars 2016

BARRAGNE BIGOT Solys, 11 avril 2016

Mariages

VASSEUR Guillaume et ROBERT Marie-Eugénie, 23 juillet 2015

CAPOULADE Alexandre et JEANJEAN Sylvie, 28 novembre 2015

Décès

DELBREIL Jean, 3 octobre 2015

CAPOULADE Bernard, 16 octobre 2015

MARTY Hélène, 2 novembre 2015

DREUILHE Danielle, épouse LAGANE, 9 novembre 2015

LARROQUE Lucien, 1^{er} décembre 2015

CILIBERTI Huguette, née CALVET, 2 décembre 2015

CAHORS Odette, épouse RUSCASSIE, 8 février 2016

ROSSIGNOL Liliane, épouse FALIPOU, 5 mars 2016

DELFAU Yvette, veuve MOLINARI, 23 mars 2016

LHOURS Raymond, 26 mars 2016

Calendrier de la commune

Mai

28 ; rallye pédestre organisé par le CMJ, commission Sport et culture, 16h00, bourg

Juin

01 : conseil de citoyens au Foyer de Saint-Maurice (20h30)

02 : conseil de citoyens au Foyer de Lunel (20h30)

03 : conseil de citoyens à la Maison d'Animations de Lafrançaise (20h30)

11 : opération de nettoyage de la Vallée des loisirs, commission cadre de vie et environnement

20 : rencontre avec les urbanistes, Etude urbaine, 20h30 à la médiathèque

21 : Festival des Voix, des Lieuxdes Mondes - concert à la médiathèque avec Lior Shov à 20h

21 : Festival des Voix, des Lieuxdes Mondes - concert au restaurant *Les pieds dans l'eau* de Vox Bigerri à 21h30

22 : Festival des Voix, des Lieuxdes Mondes - concert à la médiathèque avec Lior Shov à 20h

25 : 2e rencontre citoyenne dans le cadre de l'étude urbaine

26 : Festival des Voix, des Lieuxdes Mondes - concert avec Les Clandestines, place de la promenade à 11h

28 : Rallye sport et culture 16h00, Conseil Municipal Jeunes

25-26 : ouverture de la piscine

Juillet

01 : ouverture de la Vallée des loisirs

08 : Soirée piscine colorée, Vallée des loisirs, 19h30

14 : Bal et Feu d'artifice populaire à la tombée de la nuit

19 : Soirée piscine colorée, vallée des loisirs, 19h30

Août

05 : Soirée piscine colorée, vallée des loisirs, 19h30

10 : soirée cinéma en plein air, place de la Promenade

Septembre

11 : Forum des associations, Salle des fêtes, avec accueil des nouveaux arrivants

18 : Journée s européennes du patrimoine

Dates des manifestations associatives

Mai

- 22** : Vide grenier, salle des fêtes, LATA
- 29** : Course cycliste, 14h00 Lafrançaise, UFOLEP
- 27** : Chorale du collège A. Perbosc, Médiathèque

Juin

- 05** : Les artistes font leur marché « concours peintures 10h00 – 16h00 », Place du marché, CANAL
- 10** : Fête de la gym, 20h00 gymnase, Judo gym Lafrançaise
- 11** : SCL fête ses 90 ans, stade et salle des fêtes, Sporting Club Lafrançaise
- 17** : Concert musique classique avec IDDO BAR-SHAI, Montastruc ou Médiathèque si mauvais temps, TMD
- 18** : Kermesse, Salle des fêtes, Parents d'élèves F. Dolto et J.B. Ver Lafrançaise
- 21** : Fête de la musique par la compagnie Nanabsolue – Sophie Carlin
 - 17h00, Atelier découverte danse contemporaine (gratuit), place Quercy
 - 19h00, Spectacle de fin d'année, place de la promenade,
 - 20h30, *Dance floor* et scène ouverte (Arts du temps), place de la promenade,
- 25 et 26** : Fête du LAM, médiathèque, Lafrançaise Arts et Musique
- 26** : Kermesse de l'école, Parents d'élèves Sainte Marie
- 24** : Feu de la Saint Jean, 19h30, foyer, Comité des fêtes de Saint-Maurice
- 28** : Spectacle de fin d'année, salle des fêtes, Écoles F. Dolto et J.B. Ver

Juillet

- 01** : Kermesse de l'école 18h30, Parent d'élèves J. Baylet Lunel
- 03** : Compétition de natation, Piscine municipale, Club de Natation
- 03** : Concert de la chorale, 16h00 chapelle de Lapeyrouse, Association Lafrançaise Cantate
- 06, 13, 20 et 27**: Escapade en Sud Quercy, 10h00 et 11h15 visite commentée chapelle de Lapeyrouse, les amis de Lapeyrouse
- 16** : Pique-nique party, place de la promenade, Association CANAL
- 16** : Concours départemental de pétanque nocturne, 20h30 Saint Maurice, Union bouliste Saint-Maurice
- 17** : Concours de pétanque 1 jeune/1 adulte, 16h30 Saint Maurice, Union bouliste Saint-Maurice
- 21** : Scènes musicales Quator Adastra, 20h30 Médiathèque, TMD
- 22** : Nuit blanche à Lafrançaise, LATA, Soirée Spectacles de Rues, LATA

- 30** : Concours de pétanque les 12h, 09h00/21h00 plateau de l'église, Club Bouliste Lafrançaise

Août

- 03, 10, 17 et 24** : Escapade en Sud Quercy, 10h00 et 11h15 visite commentée chapelle de Lapeyrouse, Les amis de Lapeyrouse
- 06** : Festi Foire Bio, marché bio toute la journée, Païs'Annerie
- 09** : Ciné en plein air *Charlie et la chocolaterie*, 21h30, place de la promenade, Embarcadères des pays Montalbanais
- 12** : Pique-nique party, Zone Artisanale le Rival, Association CANAL
- 19** : Scènes musicales Bertrand Coynault, 20h30, Médiathèque, TMD
- 19, 20, 21 et 22** : Fête locale de Lunel, concours de pétanque et concours cycliste, Comité des fêtes de Lunel

Septembre

- 02, 03 et 04** : Fête locale de Lafrançaise, Comité des fêtes de Lafrançaise
- 02, 03 et 04** : Concours de pétanque 14h00, plateau église, Club Bouliste Lafrançaise
- 04** : Comice Agricole, salle des fêtes
- 08, 15, 22 et 29** : Pétanque Championnat des clubs vétérans, Saint-Maurice, Union bouliste Saint-Maurice
- 10** : Grande Braderie, à coté de la déchèterie, IDEES
- 18** : Concert « les résonances », 15h30 la chapelle de Lapeyrouse, Les amis de Lapeyrouse
- 23** : Spectacle «Les passions», 20h30 Médiathèque, Embarcadères des pays Montalbanais
- 24, 25 et 26** : Fête locale de Saint-Maurice, Comité des fêtes de Saint-Maurice
- 25** : Vide grenier, Lunel, Association de sauvegarde du patrimoine de Lunel

Octobre

- 02, 06, 16, 22, 30** : Pétanque Championnat des clubs seniors et vétérans, Saint-Maurice, Union bouliste Saint-Maurice
- 15** : Pétanque concours amicale doublette, Saint-Maurice, Union bouliste saint Maurice
- 01** : Braderie, salle des fêtes, Croix rouge

Novembre

- 06** : Pétanque finale Championnat des clubs seniors, Saint-Maurice, Union bouliste Saint-Maurice
- 20** : Loto, salle des fêtes, Parents d'élèves Sainte Marie